

Tableau 5 : Références d'ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE

(Source : ERG DÉVELOPPEMENT FRANCE, septembre 2018)

PARCS EN ACTIVITE DEVELOPPES/CONSTRUITS/EXPLOITES par le Groupe ERG								
Parc éolien	Région	Département	Nbre d'éoliennes	Type d'éoliennes	Puissance unitaire	Puissance totale installée	Exploité par le Groupe ERG	Maintenance par le Groupe ERG
						411,9 MW	388,9 MW	101,3 MW
Développés et construits par ERG Développement France						109,4 MW	73,6 MW	24,0 MW
BONNEUIL-LES-EAUX	Hauts-de-France	Oise (60)	5	N90	2,4 MW	12,0 MW	Non	Non
CHAUDE VALLEE	Hauts-de-France	Somme (80)	6	MM92	2,0 MW	12,0 MW	Oui	Oui
FRESNOY-BRANCOURT	Hauts-de-France	Aisne (02)	6	E82	2,3 MW	13,8 MW	Non	Non
HAUTS MOULINS	Grand-Est	Marne (51)	6	V90	2,0 MW	12,0 MW	Oui	Non
LA VALLEE DE TORFOU	Centre-Val de Loire	Indre (36)	8	V100	2,2 MW	17,6 MW	Oui	Non
LE MELIER	Hauts-de-France	Somme (60)	4	MM100	2,0 MW	8,0 MW	Oui	Non
MORVILLERS	Hauts-de-France	Somme (80)	6	MM92	2,0 MW	12,0 MW	Oui	Oui
MOULINS DES CHAMPS	Grand-Est	Marne (51)	6	V90	2,0 MW	12,0 MW	Oui	Non
PLAINE DYNAMIQUE	Grand-Est	Marne (51)	5	V90	2,0 MW	10,0 MW	Non	Non
Construits par ERG Développement France						68,4 MW	52,4 MW	
DERVAL LUSANGER	Pays de Loire	Loire-Atlantique (44)	8	MM82	2,0 MW	16,0 MW	Non	Non
LA SOUTERRAINE	Nouvelle-Aquitaine	Creuse (23)	4	G97	2,0 MW	8,0 MW	Oui	
ROYRE SAINT SAUVEUR	Nouvelle-Aquitaine	Vienne (86)	5	E82	3 X 2,3 MW 2 X 2 MW	10,9 MW	Oui	
PATIS	Pays de Loire	Maine et Loire (49)	3	N100	2,5 MW	7,5 MW	Oui	
SAINT RIQUIER 3	Hauts-de-France	Somme (80)	7	E70	2,0 MW	14,0 MW	Oui	
SAINT RIQUIER 4	Hauts-de-France	Somme (80)	6	E70	2,0 MW	12,0 MW	Oui	
Acquis par le Groupe ERG						234,1 MW	234,1 MW	
BOIS BIGOT	Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir (28)	4	N90	2,3 MW	9,2 MW	Oui	Oui
BOIS DE L'ARCHE	Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir (28)	5	N90	2,3 MW	11,5 MW		Oui
GARCELLES-SECQUEVILLE	Basse-Normandie	Calvados (14)	6	E70	2,0 MW	12,0 MW		Non
HETOMESNIL	Hauts-de-France	Oise (60)	5	N90	2,3 MW	12,0 MW		Oui
LA BRUYERE	Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher (41)	5	N90	2,3 MW	11,5 MW		Oui
LE CARREAU	Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir (28)	4	N90	2,3 MW	9,4 MW		Oui
LES MARDEAUX	Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher (41)	5	N90	2,3 MW	11,7 MW		Oui
LIHUS	Hauts-de-France	Oise (60)	5	N90	2,3 MW	12,0 MW		Oui
MURAT	Occitanie	Tarn (81)	9	SWT62	1,3 MW	11,7 MW		Non
PAYS DE MONTBELIARD	Bourgogne-Franche-Comté	Doubs (25)	5	V90	2,0 MW	10,0 MW		Non
SAINT-FLORENTIN	Grand-Est	Meuse (55)	6	V90	2,0 MW	12,0 MW		Non
SAINT-RIQUIER 1	Hauts-de-France	Somme (80)	5	E70	2,3 MW	11,5 MW		Oui
TETERCHEN	Grand-Est	Moselle (57)	6	MD77	1,5 MW	9,0 MW		Non
PLOGASTEL	Bretagne	Finistère (29)	4	E70	2,3 MW	9,2 MW		Non
VALLEE DE L'AA 2	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	4	V112	3,3 MW	13,2 MW		Non
VOIE SACREE	Grand-Est	Meuse (55)	6	G90	2,0 MW	12,0 MW		Non
EPENSE	Grand-Est	Marne (51)	5	G58	0,85 MW	4,25 MW		Non
LE MARQUAY	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	4	E70	2,00 MW	8,0 MW		Non
FOND DU MOULIN	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	2	E70	2,00 MW	4,0 MW		Non
LE CHEMIN VERT	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,00 MW	10,0 MW		Non
MONT FELIX	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,00 MW	10,0 MW		Non
SOLE DE BELLEVUE	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,00 MW	10,0 MW		Non
LES TRENTES	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,00 MW	10,00 MW		Non
Exploités par le Groupe ERG pour le compte de tiers						28,8 MW	28,8 MW	
SAINT JACQUES DE NEHOU	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,05 MW	10,3 MW	Oui	Non
LES HERONS	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	4	E70	2,05 MW	8,2 MW	Oui	
LES COMBLES	Hauts-de-France	Pas-de-Calais (62)	5	E70	2,05 MW	10,3 MW	Oui	

I. 2. Démarche

I. 2. 1. Historique

La délibération favorable des deux Conseils municipaux pour l'étude du projet éolien de la Foye sur les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Chail a été rendue en juin 2017, suite à la rencontre de la société ERG Développement France et des élus dès mai 2017.

La faisabilité avérée du projet a ensuite été confirmée en mars 201, permettant le lancement des études environnementales et paysagère dès juillet 2018.

Dès avril 2018, plusieurs actions de communication et de concertation ont été initiées par ERG Développement France.

I. 2. 2. Activités de communication et de concertation

Pour le projet de Saint-Vincent-La-Châtre et Fontivillié, la concertation a débuté tôt dans le développement du projet éolien. Elle s'est étalée du 28 avril 2018 au 21 juin 2019 incluant une phase de concertation préalable (au sens du décret n°2017-626 du 25 avril 2017). L'ensemble des actions menées est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Actions menées dans le cadre de la concertation

(Source : Résonances CFP)

Phase	Date	Réalisation	Animateur
Phase de concertation	28 Avril 2018	Permanence publique à Saint-Vincent-La-Châtre et à Chail	ERG
	22 Juillet 2018	Participation à la fête du vent de Celles-sur-Belle	ERG
	11 Sept. 2018	Atelier de concertation « Découverte du projet »	RESONANCES CFP
	04 Oct. 2018	Atelier de concertation « Connaissance du territoire »	RESONANCES CFP
	12 Janv. 2019	Permanence publique – Financement participatif	ERG
	21 Avril 2019	Début de la concertation préalable	ERG
	25 Avril 2019	Atelier de concertation « Implantation »	RESONANCES CFP
	11 Juin 2019	Réunion de présentation des variantes d'implantation	ERG
	15 Juin 2019	Présence à la journée de sensibilisation à la transition énergétique	ERG
	17 Juin 2019	Atelier de concertation « Mesures d'accompagnement »	RESONANCES CFP
	21 juin 2019	Fin de la concertation préalable	ERG

Phase de concertation
Phase de concertation préalable au sens du décret 2017-626
Animation réalisée par le porteur de projet - ERG
Animation réalisée par RESONANCES CFP

Cette concertation a été menée par le porteur de projet – la société ERG. La conception et l'animation de quatre ateliers de concertation a été confié à RESONANCES CFP, répondant ainsi à 2 critères prépondérants :

- Faire appel à un tiers extérieur indépendant,
- Faire le choix d'une approche innovante et participative. Une concertation réussie accueille toutes les opinions divergentes comme autant de visions individuelles à prendre en compte, au même titre que les autres, dans l'élaboration du projet final.

Le cahier de concertation propre au projet du parc éolien de la Foye est présenté en *Annexe 1*. Les principales phases de concertation sont rappelées ci-après.

I. 2. 2. 1. Première permanence publique

Une permanence publique d'information dans les mairies de Saint-Vincent-La-Châtre et de Chail a été organisée le 28 avril 2018 par le porteur de projet afin de présenter le groupe ERG, l'éolien de manière générale et le projet éolien, avant le lancement des études constituant le dossier de demande d'autorisation d'installer un parc éolien.

La publicité de cet évènement a été faite via différents canaux de communication :

- Distribution d'un flyer dans toutes les boites aux lettres des communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Chail ;
- L'envoi de courriers d'invitation dans toutes les mairies dans un périmètre de 6 km autour du projet ;
- La publication du flyer sur le blog de la commune de Chail (<http://chachail.over-blog.com/2018/04/projet-eolien.html>).

I. 2. 2. 2. Participation à la fête du vent de Celles-sur-Belle

Le groupe ERG, mécène de l'association Pour du Vent, a participé à la fête du vent de Celles-sur-Belle le 22 juillet 2018 via la tenue d'un stand d'information. Lors de cette journée, le porteur de projet a présenté le groupe ERG, l'éolien de manière générale et le projet éolien qu'il initie sur les territoires de Saint-Vincent-La-Châtre et Chail. Une lettre d'information récapitulant l'ensemble de ces informations étaient en libre-service.

I. 2. 2. 3. La mie en place d'ateliers de concertation

La méthode d'invitation aux ateliers de concertation est similaire à l'ensemble des ateliers. Les personnes directement concernées par le projet (propriétaires fonciers, exploitants agricoles) ont été conviés par un courrier ou par un mail d'invitation. Les personnes qui avaient laissé leurs coordonnées suite à la première permanence publique et à la « fête du vent » ont été invitées de la même façon.

Premier atelier de concertation « Découverte du projet »

Ce premier atelier, organisé par RESONANCES CFP s'est déroulé le mardi 11 septembre 2018, à la salle des fêtes de la commune de Fontivillié – Bourg de Chail. Les personnes et les élus des communes intégrant le périmètre de 6 km autour de la zone de projet ont été informées de cet atelier par flyer dans les boites aux lettres des habitants des communes concernées par le projet ou mis à disposition dans les mairies des communes concernées par l'enquête publique 15 jours avant l'atelier.

L'objectif de ce premier atelier était de créer un premier lien de confiance entre les habitants du territoire, le projet, le porteur de projet et les animateurs de la concertation. C'était l'occasion de faire découvrir le projet aux participants et de répondre à toutes leurs questions.

Au cours de premier atelier, les participants ont exprimé leur volonté de voir se développer sur leurs communes un projet respectueux de l'Homme (riverains et activités locales) et de l'Environnement. ERG Développement France s'est alors engagé à réaliser un démantèlement complet du massif de la fondation de chaque éolienne en fin d'exploitation et à effectuer une étude acoustique approfondie du site de projet (2 campagnes de mesures de 3 semaines au lieu d'une campagne de 2 semaines prévues initialement).

Deuxième atelier de concertation « Connaissance du territoire »

Ce deuxième atelier, également organisé par RESONANCES CFP, s'est déroulé le jeudi 04 octobre 2018, à la salle des fêtes de la commune de Fontivillié – Bourg de Chail.

L'objectif de ce deuxième atelier était d'entendre les participants sur les particularités de leur territoire à prendre en compte dans les études du projet : points sensibles, endroits à préserver, lieux remarquables ... qui pourraient ne pas être inventoriés par les bureaux d'études.

Une présentation des études réalisées dans le cadre du développement du projet éolien a été effectuée et les participants ont été sollicités pour proposer des endroits :

- Pour positionner les sonomètres pour l'étude acoustique,
- Pour situer quelques points de vue qui permettront de réaliser les photomontages,
- Pour partager leur connaissance de la faune et de la flore présentes sur la zone envisagée pour implanter le projet.

A la fin de cet atelier, des points de mesures acoustiques avaient été déterminés par les participants et 17 points de vue supplémentaires avaient été choisis pour compléter le carnet de photomontages. Une attention particulière a été demandée et portée sur les activités locales, telles que l'équitation et la chasse. ERG Développement France a alors contacté un centre équestre et un chasseur pour mieux comprendre l'utilisation faite du site de projet.

Troisième atelier de concertation « Implantation »

Ce troisième atelier organisé par Résonances CFP s'est déroulé le jeudi 25 avril 2019, à la salle des fêtes de la commune de Fontivillié – Bourg de Chail. L'objectif de l'atelier était de partager avec les participants les contraintes du projet et de leur proposer de réfléchir aux variantes d'implantation qui en découlaient, puis de les entendre sur les paramètres du territoire les plus importants à prendre en compte pour l'implantation des éoliennes.

Ces derniers ont exprimé la volonté que le projet du parc éolien de la Foye s'implante le plus loin possible des habitations. Une troisième variante comprenant 3 éoliennes a été proposée afin de limiter le nombre de machines et de réduire les risques de proximité avec bâti habitable et habité. Seuls deux hameaux sont à moins d'1 km d'une éolienne avec cette troisième solution d'implantation.

Cet atelier a débouché sur la requête des participants de présenter publiquement les 3 variantes étudiées.

Quatrième atelier de concertation « Mesures d'accompagnement »

Ce quatrième atelier s'est déroulé le lundi 17 juin 2019, à la salle des fêtes de la commune de Fontivillié – Bourg de Chail. L'objectif de ce quatrième atelier était de sensibiliser les participants aux retombées possibles du futur parc éolien pour le territoire. Les participants ont été invités à proposer des pistes pour les mesures d'accompagnement adaptées à leur territoire.

L'aspect environnemental est ressorti avec la demande de planter des haies. L'acheminement de la fibre a également été demandé, non réalisable en l'espèce.

1. 2. 2. 4. Permanence publique sur le financement participatif

Afin de présenter et répondre aux questions concernant l'opération de financement participatif, une permanence publique a été organisée le samedi 12 janvier 2019. Le porteur du projet, ERG, était accompagné de la société LENDOSPHERE, organisateur de la campagne.

Les différentes personnes ont été informées via des affiches déposées dans les centres commerciaux de Lezay, Saint-Léger-la-Martinière et dans les mairies des deux communes de Fontivillié et Saint-Vincent-la-Châtre, des flyers déposés dans les boîtes aux lettres, des courriers d'invitation pour les maires des communes du rayon d'enquête publique (6 km).

Dans un premier temps, la collecte était exclusivement ouverte aux habitants de la Communauté de communes Mellois en Poitou. Elle a ensuite été ouverte aux habitants du département des Deux-Sèvres puis à la région Nouvelle-Aquitaine entière.

Le premier objectif de 50 000 € a été atteint rapidement, permettant le financement de l'installation du mât de mesures. Ensuite, 70 000 € ont été collectés pour financer la campagne de mesure de vent qui s'est terminée 2 semaines avant la date limite. Un total de 68 prêteurs a pu être rassemblé.

1. 2. 2. 5. Présentation des variantes d'implantation

Cette présentation des variantes de l'implantation des machines s'est déroulée le mardi 11 juin 2019, à la salle des fêtes de la commune de Fontivillié – Bourg de Chail. Elle fait une suite à une demande des participants, lors du Troisième atelier de concertation « Implantation », afin de mener une réflexion sur les variantes possibles d'implantation et d'indiquer au porteur de projet leur préférence.

1. 2. 2. 6. Journée de sensibilisation à la transition énergétique

Cette journée de sensibilisation s'est déroulée le samedi 15 juin 2019, dans une salle de la mairie de Saint-Vincent-la-Châtre. Elle a été organisée à l'initiative du porteur de projet. L'objectif de cette journée était de présenter les différentes sources de production d'énergie renouvelable pouvant être mises en œuvre dans le cadre de la transition énergétique à travers différents supports.

I. 3. Localisation du projet

La zone d'implantation potentielle du projet de parc éolien se trouve sur les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Fontivillié, au sud-est du département des Deux-Sèvres (79), en Nouvelle-Aquitaine.

Sa surface est de 169 ha, répartie en 120 ha sur Saint-Vincent-la-Châtre et 49 ha sur Fontivillié.

Comme le montre la figure ci-contre, la ZIP se situe à environ 5,5 km à l'est de Melle, la plus grande ville des alentours. Niort se trouve pour sa part à 31,3 km au nord-ouest de la ZIP.